

## Communiqué

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) informe les actionnaires de la **Moustachir spa**, société cotée sur le compartiment de croissance de la Bourse des Valeurs Mobilières, que la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire initialement prévue le 23 mai 2026 ne pourra être maintenue.

Cette décision fait suite à un délai supplémentaire nécessaire pour la mise en conformité des documents requis pour une telle réunion, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Par conséquent, **la date du 23 mai 2026 ne saura être retenue.**

Une nouvelle date pour l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sera fixée par la société Moustachir spa, et que l'ensemble des documents associés, seront communiqués aux actionnaires dès leur validation réglementaire.

La COSOB remercie les actionnaires pour leur compréhension et rappelle son attachement aux impératifs de la transparence et sa rigueur au strict respect des obligations réglementaires par les sociétés cotées.

Alger le, 04 mai 2026

